



CERTIFICAT D'ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE POUR L'ADOPTION D'UN CHAT

Conforme au L214-8V et D214-32.4 du code rural et de la pêche maritime

Ce présent certificat, sans que cela constitue un gage ou une obligation d'adoption, **doit être complété une semaine avant l'adoption et devra être remis à l'association.**

 L'adoption d'un chat est un engagement à long terme, le chat pouvant vivre 15/20 ans. C'est un acte réfléchi et accepté de tous les membres du foyer, qui doivent tous s'assurer que le chat ne souffre pas en silence.

 Bien que le chat puisse être indépendant, c'est un animal sociable et il demande présence et disponibilité ainsi qu'un enrichissement de son environnement afin de satisfaire ses instincts de chasse et d'exploration.

 Un chat doit être détenu avec implication et bienveillance dans des conditions compatibles avec les caractéristiques de son espèce et de sa race.

C'est un animal rituel qui apprécie bien les situations récurrentes. Il est aussi territorial : la préservation de son lieu de vie est le moteur principal de ses interactions avec les autres individus. Tout changement doit être accompagné de mesures et précautions adéquates.

 Le chat doit être nourri quotidiennement et avec suffisance au moyen d'une alimentation adaptée à son âge et son mode de vie. Il doit pouvoir disposer en permanence d'une eau propre et fraîche. Il faut également veiller à mettre à sa disposition une litière propre (nettoyée quotidiennement et renouvelée régulièrement) ; je dois ainsi prévoir un budget annuel pour son entretien courant (alimentation, hébergement, activités et soins vétérinaires) qui peut être évalué de 400 à 800€ sans problèmes de santé.

 Mon chat sera régulièrement suivi afin d'effectuer les rappels vaccinaux et référé à un vétérinaire en cas de mal-être apparent ou de doute quant à un problème de santé ou à une souffrance. J'ai la possibilité de souscrire à une mutuelle santé pour la prise en charge d'une partie de ces frais.

Un chat doit être régulièrement traité en prévention des parasites internes et externes.

Mon chat sera stérilisé selon les modalités précisées lors de la signature du contrat d'adoption.

 En application des dispositions de l'article L.212-10 du Code rural et de la pêche maritime, mon chat est identifié par puce (transpondeur) ou tatouage référencé à la société I-CAD qui gère le fichier national des carnivores domestiques. Je m'engage à signaler sans délai tout nouvel événement à l'I-CAD ou à l'association : changement d'adresse, changement de détenteur, déclaration de perte ou de vol, décès de l'animal. Une fois le premier changement effectué par l'association, vous recevrez les informations nécessaires à ce sujet.

 En cas d'absence, d'hospitalisation ou de vacances, je dois prévoir de le faire garder et pour cela je pourrai recourir à un mode de garde de type pension féline ou garde à domicile (pet-sitter) professionnelle.

 Je suis responsable de mon animal et des dégâts qu'il pourrait occasionner. Dès son adoption, je le déclare auprès de mon assurance Responsabilité civile.

 Un chat ne doit pas être laissé en état de divagation. Je sais que cela constitue une infraction pénale pouvant aller jusqu'à 1 an de prison et de 15 000 € d'amende.

 Abandonner un animal est illégal et puni de 3 ans de prison et de 45 000€ d'amende.

 Dans le cas où je ne pourrai conserver mon animal, je m'engage à prévenir l'association.

Je soussigné(e)

Demeurant :

agissant en qualité de futur adoptant, m'engage envers mon chat à respecter les impératifs liés à la détention d'un animal de l'espèce féline.

Mention manuscrite : « J'atteste sur l'honneur n'avoir jamais fait l'objet d'une condamnation pour des faits de maltraitance animale. Je m'engage expressément à respecter les besoins de mon chat. »

.....
.....
.....

Certificat d'engagement signé le / /202...

Signature de l'adoptant précédée de la mention

« Bon pour engagement »

Signature pour l'association d'une personne titulaire de l'Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques (ACACED) ou une de ses équivalences.

Nom et Prénom :

Numéro capacitaire ou équivalent :

Tampon de l'association